



Question urgente de notre président au président CSC

Création : lundi 16 mai 2016 10:22

Monsieur le Président du Comité Supérieur de Concertation,
Chers Collègues

La police, dans son ensemble, est confrontée ces derniers mois à une charge de travail énorme. Je pense que nous avons tous pu le constater. Le SNPS a toujours fait le choix d'être un partenaire loyal dans le dialogue social.

Nous nous devons pourtant d'y relever une évolution inquiétante.

1. La communication utilisée durant la concertation.

En cela, je ne vise pas les «mots», mais plutôt le contenu.

Par exemple : l'engagement opérationnel des Aspirants-Inspecteurs Principaux.

Tous ont, il nous a semblé du moins, convenu qu'en engageant nos aspirants on avait atteint un nouveau sommet. Nous avons compris que, durant leurs stages, les aspirants devaient effectuer des missions, mais bien différentes de celles consistant à fournir une assistance dans les prisons. J'ai donc rapporté l'information de cette façon et je me rappelle également avoir, par deux fois au moins, reposé la question.

Il semble pourtant que ces Aspirants-Inspecteurs Principaux soient bel et bien désignés pour ces missions. Sur le terrain, se posent actuellement de nombreuses questions sur le fait de savoir s'il faut ou non engager ces forces. Le message n'est-il pas clair ? La concertation a-t-elle pour finalité de mettre les syndicats devant le fait accompli ? Y aurait-il un problème avec les syndicats ? Non, je ne le pense pas.

Cela est dû au fait que, malgré les positions définies en concertation, soit « on » ne les traduit pas en termes de droit soit « on » ne les renvoie pas vers les autorités concernées ... A moins qu'il y ait un vrai problème de communication ? Peut-être devrions-nous mener les débats en anglais parce que j'ai l'impression que, avec le néerlandais ou le français, cela ne passe pas ...

Ceci est vraiment inacceptable pour le SNPS. Peut-être allons trop vite en



Question urgente de notre président au président CSC

Création : lundi 16 mai 2016 10:22

« concertation », peut-être notre position est-elle trop amicale et pas assez tranchée ? Dans tous les cas, ce qui se passe ces derniers jours est tout simplement incroyable et est un affront direct au dialogue social.

Quand j'envoie un e-mail avec des commentaires sur le contenu de la note diffusée, je ne reçois tout simplement aucune réponse ... Je sais que c'est un long week-end, mais nos gars sont sur le terrain et ils sont littéralement dans la (censuré).

2. Une vision policière de la problématique

Le dialogue social se concentre sur le fonctionnement de la police.

J'ai pourtant de plus en plus l'impression que nous devons bien trop souvent prendre en considération les tendances politiques et sociales. Nous devons exécuter, être efficaces et ... si possible ... en crever ...

Mais les policiers ce ne sont aussi des êtres humains.

Par conséquent, indépendamment de la solidarité envers la société, nous devons aussi nous soucier des conditions de travail de nos collègues sur le terrain. Nous devons dès lors parfois oser dire «non».

Le SNPS dit très clairement « NON » sans aucun équivoque possible !

3. Sur les différents groupes de travail

Je prends l'exemple du groupe de travail «plan canal ».

Tout le monde est d'accord qu'il devrait y avoir un signal positif envers personnes qui ont été déployées de manière soudaine et imprévisible dans le cadre du « plan canal ».

Il est très agréable, autour d'une bonne tasse de café, de constater que tout le monde pense dans une seule et même direction.



Question urgente de notre président au président CSC

Création : lundi 16 mai 2016 10:22

Mais où réside réellement le danger ?

Nous avons pris des rendez-vous, nous avons déposés nos avis et commentaires ... nous avons pris de nouveaux rendez-vous et puis soudain ... plus rien ... juste un petit détail ... Nous communiquons avec notre base, sur la base des informations dont nous disposons. Nous sommes convaincus que le dossier sera rapidement mis sur la table et que les personnes sur le terrain obtiendraient très rapidement toute la clarté nécessaire.

Mieux encore ... qu'ils recevraient effectivement sur leur compte bancaire une compensation financière à la hauteur des efforts consentis

Mais par manque de clarté, personne ne sait si, en fait, ils peuvent ou non y avoir droit. Les groupes de travail s'interrogent même sur le fondement de leur mission. Nouvelles hésitations et nouvelles inquiétudes ... une fois de plus Le personnel qui effectue les missions comprend de moins en moins ...

4. Décisions de commandement

Par exemple, les dérogations à l'OTT dans le cadre de la menace terroriste. Tout le monde doit travailler dur et le Ministre admet qu'une dérogation à l'OTT sera inévitable. Sur le principe, nous sommes d'accord ... mais le fait qu'une dérogation doive être demandée signifie surtout qu'il y a une grave pénurie de personnel.

Mais rien que le fait de le dire c'est déjà enfoncer une porte ouverte.

La fin du document contient une phrase « magique » précisant qu'il faudra malgré tout penser au bien-être du personnel et que les engagements opérationnels devront être aussi limités que possible dans le temps.

En vérité, il n'y a jamais eu autant de changements dans les affectations, les gens n'ont jamais presté autant d'heures que ces derniers temps.

Ils sont renvoyés d'un poste à l'autre ... d'une mission vers une autre.



Question urgente de notre président au président CSC

Création : lundi 16 mai 2016 10:22

Tout le monde se rejette la responsabilité : décision du Ministre ... décision de la CG ... décision du DIRCO, etc ...

Chacun avec une autre explication ou un autre discours, chaque fois avec une approche différente ...

Un exemple ? L'engagement de personnel issu de Flandre Occidentale à l'Aéroport de Zaventem. Jusqu'à plus de 16 heures de prestation loin de chez eux !!

Je veux bien parier avec chacun de vous que le « gros pot » d'inconvénients (donc celui pour prestations réellement effectuées) sera vide avant les vacances d'été.

Logique ... La presse envoie des messages au monde qui rapportent qu'un grand nombre de gardiens de prison ne fait pas grève mais qu'ils sont en réalité malades.

Mailbox pleine, oiseau de Twitter à l'agonie et Facebook qui explose. Déclarations audacieuses des syndicats ...

Et de la part de nos autorités ... ? SILENCE TOTAL.

Un silence blessant au cœur des policiers. Si les chiffres énoncés par la presse sont corrects, cela signifierait qu'il y a beaucoup de missions qui n'auraient même pas dû être effectuées.

Nous peinons depuis des années à obtenir un protocole, nommons le : "roadbook". Soit il n'existe pas, soit il existe et on s'en moque ...

Ce weekend encore des messages ont fait état d'un déploiement inutile de policiers à la prison de Bruxelles.

La police doit-elle apprendre aux militaires à jouer aux cartes ? (Désolé pour vous messieurs nos collègues-militaires). Plus personne n'y comprend encore quelque chose. Faut-il déployer des militaires pour réduire la charge de travail de la police alors que ces mêmes militaires ne peuvent pas travailler sans l'appui de la police ? Quel en est l'intérêt ?

Par conséquent, je voudrais que les points suivants soient abordés ou en Comité Supérieur de Concertation ou en Comité de négociation :



Question urgente de notre président au président CSC

Création : lundi 16 mai 2016 10:22

Engagement de la police pendant les grèves des gardiens de prisons. Qu'en est-il des gardiens de prisons malades et de l'impact sur les missions et l'engagement opérationnel de la police.

Qu'en est-il de l'engagement des policiers des WPR, des PJF pendant la grève des gardiens alors qu'ils ne disposent pas des moyens adaptés. Qu'en est-il de l'analyse de risques et de la responsabilité des chefs locaux ?

Engagement des aspirants pendant la grève des gardiens. Position à définir clairement. Oui, ils peuvent être engagés opérationnellement auquel cas nous souhaitons, entre autres, savoir sur quelle base légale. Non, ils ne peuvent pas être engagés, auquel cas nous souhaitons avoir une position claire de l'autorité. Pas une note avec des phrases comprenant 27 adjectifs ... un courrier simple et sans ambiguïté.

Engagement opérationnel du personnel GRG dans le « plan canal » et directives écrites. Une communication claire aux membres du personnel en matière de paiement d'indemnités correctes.

Désolé pour cet « électrochoc », mais la coupe est vraiment trop pleine. Il faut maintenant envoyer un message clair et limpide vers le terrain.

L'asbl SNPS ne manquera pas d'assumer ses responsabilités syndicales afin d'assurer la défense des intérêts de ses membres par tous les moyens sociaux et de droit admis.

Sincères salutations,

Carlo Médo
Président National asbl SNPS



NATIONAAL SYNDICAAT VAN HET POLITIE- EN VEILIGHEIDSPERSONEEL VZW
SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE ASBL

Question urgente de notre président au président CSC

Création : lundi 16 mai 2016 10:22